# La prévention des risques professionnels : rôle du CHSCT et du préventeur

# Fiche technique

#### **Secteurs**

Tous secteurs

#### **Public**

Directeurs, DRH, Responsables, Préventeurs, IRP et membres du CHSCT

#### Durée

2 jours

## Organisme de formation

CLAIRE JAN CONSULTANTS

# **Date limite d'inscription** 01/12/2014

### Lieux & dates

**⊕** Groupe 1

**Dép. 13/84 - session n°16** Les 10 & 11 sep. 2014

**ᢒ** Groupe 2

**Dép. 04/05 - session n°17** Les 25 & 26 sep. 2014

**ᢒ** Groupe 3

**Dép. 06/83 - session n°18** Les 15 & 16 mai 2014

**ᢒ** Groupe 4

**Dép. 20 - session n°19** Les 9 & 10 oct. 2014

# **Interlocuteur Opco Santé**

**Ana-Maria CESUR** 

ana-maria.cesur@unifaf.fr 04 91 14 05 49

#### **Interlocuteur OF**

**Claire JAN** 

cjan.consultante@orange.fr 06 08 92 27 68

#### **Contexte**

Depuis le 1er juillet 2012, l'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Les pistes d'action sont nombreuses pour les préventeurs, en lien avec le CHSCT et les IRP :

- Développer l'information en direction des salariés sur le projet de la structure et l'action de la direction
- Agir sur l'organisation du travail, développer la communication et les échanges au sein des collectifs de travail
- Agir sur les moyens : aménagement des locaux, réorganisation des espaces de travail équipement, formations des utilisateurs...

# **Objectifs**

- Comprendre les évolutions relatives à la santé et à la sécurité au travail
- Cerner les enjeux de la prévention de la sécurité au travail
- ◆ Connaître les origines, fondements, principes et règles de fonctionnement du CHSCT, des préventeurs
- Acquérir une démarche et une méthodologie de prévention des risques
- Connaître et utiliser les sources d'information disponibles (les textes de droit, les ressources internes à l'entreprise, etc.)
- ◆ Acquérir une méthodologie d'analyse des situations de travail
- Déceler et analyser les facteurs de risques psychosociaux et aider à les prévenir
- ♠ Aider à améliorer les conditions de travail, prendre en compte la pénibilité.

## **Prérequis**

Aucun prérequis n'est demandé

## Contenu

## Jour 1: Le contexte – la réglementation

Notions sur la santé-sécurité au travail

Acteurs et fonctionnement :

- ♠ Le rôle et fonctionnement du CHSCT
- ♠ Le rôle et fonctionnement du préventeur

Modes d'actions et outils attitrés

# Jour 2 : Les méthodes et outils de la prévention

Les modes d'actions et outils

Mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels :

Règlementation et méthodologie

OPCO Santé PACAC ACR 2014 Page 1/2

PACAC Fonds mutualisé de Branche Salariés de la Branche

- Démarche d'évaluation des risques
- ♠ Méthodologie d'analyse des situations de travail
   Prise en compte et traitement des risques psychosociaux et de la pénibilité :
- Prévention des facteurs psycho-sociaux
- Traitement des situations
- L'obligation de négocier des accords sur la pénibilité Rédiger un plan d'action

 OPCO Santé
 PACAC
 ACR 2014
 Page 2/2